

ANNEXE III

Modèle de certificat pour les armes à feu neutralisées*(certificat à établir sur papier non falsifiable)*

Logo de l'Union européenne

Nom de l'organisme
qui a vérifié et certifié la conformité de la
neutralisation

Logo

CERTIFICAT DE NEUTRALISATION**Numéro de certificat:**

Les mesures de neutralisation sont conformes aux prescriptions des spécifications techniques minimales communes énoncées dans l'annexe I du règlement d'exécution (UE) 2015/2403 de la Commission.

Nom de l'entité qui a effectué la neutralisation:**Pays:****Date/année du certificat de neutralisation:****Fabricant/marque de l'arme à feu neutralisée:****Type:****Marque/modèle:****Calibre:****Numéro(s) de série:**Marque officielle de neutralisation de
l'Union européenneNom, titre et signature de la personne
responsable

REMARQUE: le présent certificat est un document important. Il doit être conservé par le propriétaire de l'arme à feu neutralisée en toutes circonstances. Les éléments essentiels de l'arme à feu neutralisée à laquelle le présent certificat se rapporte ont été munis d'une marque d'inspection officielle; ces marques ne doivent pas être enlevées ou modifiées.

AVERTISSEMENT: la falsification d'un certificat de neutralisation constituerait une infraction en vertu du droit national.
